

# ACTUALITÉS

## EXCLUSIF - LIVRET

### Un plan climat pour les jeunes avec un taux supérieur à 3 % ?

**U**ne annonce qui ne devrait pas laisser les parents indifférents : Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a dévoilé les contours d'un nouveau produit d'épargne destiné aux jeunes, lundi. Nous avons depuis recueilli de nouveaux détails de la part de Bercy. Ce « plan climat » aura pour vocation de financer la transition énergétique : « L'industrie demande beaucoup de capital [...]. Il faut aussi que l'épargne privée soit mobilisée pour cela », a déclaré Bruno Le Maire au micro de BFMTV. Les banques seront chargées de la distribution, tandis

que la Caisse des dépôts veillera à ce que les versements alimentent bien l'économie durable.

#### 1. ÉLIGIBILITÉ

Ce plan s'adressera aux jeunes de moins de 18 ans. Il pourra être ouvert par les parents dès la naissance de leur enfant.

#### 2. DURÉE

« C'est de l'épargne bloquée, de l'investissement de long terme », a indiqué Bruno Le Maire. Le capital ne pourra être retiré qu'à la majorité du titulaire. Quelques cas de déblocages anticipés sont toutefois envisagés, nous détaille Bercy : « En cas d'accidents de la vie

(par exemple : décès ou maladie grave des parents ou du titulaire) ou pour certaines dépenses d'insertion après 16 ans (par exemple : financement du permis de conduire). »

#### 2. FISCALITÉ

Il y aura « zéro impôt et zéro cotisation au déblocage du plan », a affirmé Bruno Le Maire. Comme avec le livret A, mais à la différence du PEL.

#### 3. SÉCURITÉ

Le ministre s'est engagé à ce que le capital soit garanti. Autrement dit, le montant placé ne pourra pas diminuer. Cependant « il s'agira d'une garantie à échéance », confie Bercy.

précise le ministère. Les déblocages anticipés ne seront donc pas concernés.

#### 4. PLAFOND

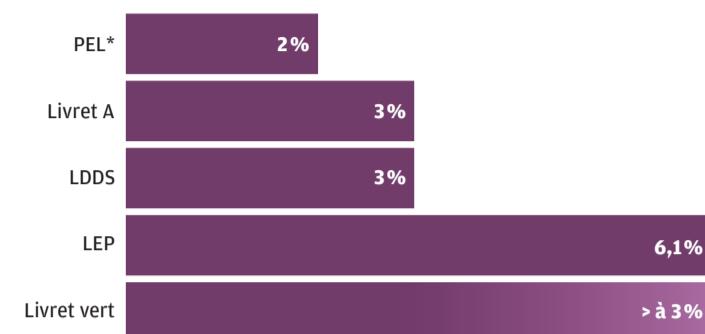
Le plafond sera identique à celui du livret A, soit 22.950 €, cumulable avec ceux des autres produits réglementés.

#### 5. TAUX

La « rémunération sera sans doute plus attractive que celle du livret A », a ajouté le ministre. Le consacré placement-préféré-des-Français (en nombre de titulaires) propose actuellement 3 %, mais il pourrait bien atteindre 4 % à partir du mois d'août, compte tenu de l'inflation et de la hausse des taux (lire *Investir* du 6 mai). Néanmoins, le taux de rémunération effectif du plan climat ne sera pas défini par les autorités, il sera à la discrétion des banques et « dépendra de la rentabilité des investissements verts réalisés », confie Bercy.

#### Taux des principaux placements réglementés

Taux de rémunération annualisé, à mai 2023



\*Hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Elles pourront donc être en concurrence. Le blocage du capital jusqu'à la majorité permettra peut-être de s'élever au bon niveau du livret d'épargne populaire (6,1% actuellement, sous conditions de revenus), déjà atteint ou dépassé par quelques produits à capital garanti à échéance.

#### 6. QUAND

Ce plan climat s'inscrit dans le cadre du projet de loi sur l'industrie verte, présenté en Conseil des ministres le 16 mai. Il doit donc encore être approuvé par l'Assemblée nationale et le Sénat pour une application vraisemblablement au plus tôt en 2024.

— RÉMY DEMICHELIS

## IMPÔTS

### Le président s'engage sur des baisses d'impôts

**E**manuel Macron a affirmé prévoir des réductions fiscales, lors d'une interview sur TF1, lundi 15 mai : « Il y a 2 milliards d'euros de baisse d'impôts pour les ménages. Ces 2 milliards, j'ai demandé au gouvernement de me faire des propositions pour qu'ils se concentrent sur les classes moyennes. »

En l'occurrence, celles qui gagnent « entre 1.500 € et 2.500 € par mois », a-t-il précisé à *L'Opinion*, dans ce qu'il appelle « le coin fiscal-social » : à la jonction des prestations et de la taxation. Selon l'Insee, les personnes touchant un salaire mensuel net dans cette tranche représentent près de 50 % de la population.

Aucun détail n'a été apporté sur les contributions concernées, et le président de la République ne restreint pas le champ à l'impôt sur le revenu (IR) : « Il y a plusieurs éléments qui permettent de toucher les classes moyennes », a-t-il déclaré. Il avait cité, juste avant, en exemple, des mesures déjà prises, comme la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur la résidence principale, de la redevance audiovisuelle ou la baisse de la cotisation salariale sur le chômage notamment. Toutes les hypothèses peuvent donc être explorées par les ministres pour savoir comment distribuer cette réduction de 2 milliards d'euros, l'objectif

étant que les contribuables disposent à la fin du mois d'« un reste à vivre plus important ». Quant à l'échéance, le président souhaite que la réforme passe « dans ce quinquennat ».

DES BAISSES MOINS FORTES QUE LES PRÉCÉDENTES

Ces baisses d'impôts auront toutefois des conséquences bien moins visibles que les précédentes. La suppression de la TH sur la résidence principale coûte, par exemple, un total de 18,5 milliards d'euros, selon Service-

2 Mds€

Montant total des nouvelles baisses d'impôts proposées par le chef de l'Etat.

public.fr. Il estime encore que celle de la redevance audiovisuelle correspond à un manque à gagner de l'ordre de 3,7 milliards d'euros pour l'Etat. — R.D.

## LE MARCHÉ DE L'ART

### Art et écologie

**Nature** Il y a mille et une manières d'être engagé.

Comment les artistes contemporains manifestent-ils leur sensibilité aux enjeux environnementaux et écologiques ?

**A**toutes les époques, les artistes se font les témoins de leur temps. A l'heure où les questions relatives à l'environnement, à l'écologie et au développement durable sont devenues centrales, peintres, sculpteurs ou performeurs s'emparent de thématiques qui animaient déjà les acteurs du land art et de l'art pauvre (« art pauvre ») dans les années 1960-1970. De Nils-Udo à Eva Jospin, tour d'horizon de ceux qui utilisent des matériaux naturels pour élaborer leurs œuvres et qui font de l'écologie un sujet ou un discours.

#### LA BEAUTÉ DU VIVANT

Quelle est la meilleure arme de sensibilisation à l'écologie ? L'œuvre pluridisciplinaire de l'activiste américaine Jenny Kendler aborde frontalement les questions du réchauffement climatique et de la pollution. Le photographe Xavier Dumoulin, lui, prend un chemin plus détourné. Dans sa série « Tropique des Pyrénées », il montre, en des clichés très esthétiques (2.500 €), comment la lumière des villes, des

enseignes, défigure le paysage. D'autres préfèrent, simplement, célébrer les splendeurs de la nature. Stéphane Erouane Dumas peint des lacs et des forêts à l'onirisme serein (toiles de 3.000 € à 24.000 € selon les formats). Edi Dubien souligne avec une infinie poésie l'osmose qui peut unir l'homme et l'animal (autour de 5.000 € pour une œuvre graphique).

Quant au photographe Vincent Fournier, il prouve que l'artificiel, le progrès, le virtuel peuvent être mis au service de la beauté. Son bestiaire futuriste sublime le vivant au travers d'images d'animaux réels « augmentés » (entre 5.000 € et 10.000 €).

#### AVEC ET DANS LA NATURE

Dans les années 1960, les artistes du land art ou du reclamatic art (mouvement dont l'objectif était de réhabiliter des espaces pollués) ont été parmi les premiers à faire de la nature un terrain de création. C'est aussi à cette période qu'a débuté Nils-Udo. Ce dernier crée des installations poétiques et éphémères au cœur du paysage (la dernière en date, *La Clairière*, a

pris place dans le parc du château de Lascours, dans le Gard, futur lieu d'art créé par le galeriste Pierre-Alain Challier) et veut en préserver la mémoire par la photographie (tirages entre 14.000 € et 18.000 €). Certains artistes choisissent de faire des éléments de la nature la matière première de leur œuvre.

#### UN ART ÉCORESPONSABLE

Parmi bien d'autres exemples, Giuseppe Penone fait usage de troncs d'arbres, de feuilles ou de brindilles, Tomás Saraceno fait travailler des araignées, dont les toiles sont constitutives de ses œuvres, et Sophie Blanc – l'une des belles découvertes de la saison d'art 2023 de Chaumont-sur-Loire – collecte des brins d'herbe et des cupules de chêne pour en faire de véritables bijoux parés d'or (entre 300 € et 6.000 €).

A l'instar de Penone, les membres de l'art pauvre ont bâti leur réputation sur l'usage de matériaux simples, issus du quotidien ou de la nature. Ainsi de Michelangelo Pistoletto et surtout de Wolfgang Laib, artiste allemand qui, depuis les

années 1970, utilise de la cire d'abeille, du pollen, du lait... Aujourd'hui, beaucoup d'artistes s'inscrivent dans cette lignée, en privilégiant des matériaux écoresponsables comme le bois, la pierre, le chanvre, le coton, la paille... Le designer Charles Macaire (dont on peut voir actuellement un arbre-luminaire à la galerie Hélène Bally) travaille le papier. Eva Jospin, la star incontournable du moment, sculpte le carton pour donner forme à d'envoûtantes forêts (jusqu'à 120.000 € pour ses plus grandes installations).

A l'heure du triomphe de l'upcycling, ce ne sont pas seulement les artistes mais tout l'écosystème de l'art qui, peu à peu, se convertit à l'écologie, qu'il s'agisse de limiter le transport des œuvres ou de réutiliser les éléments de scénographie des expositions. **GUILLAUME MOREL**

#### A savoir :

Nils-Udo et Stéphane Erouane Dumas sont représentés par la galerie Pierre-Alain Challier, 8, rue Debelley, 75003 Paris, 01 49 96 63 00, [www.paceaf.fr](http://www.paceaf.fr). Eva Jospin est représentée par la galerie Suzanne Tarasieve,



7, rue Pastourelle, 75003 Paris, 01 42 71 76 54, [www.suzanne-tarasieve.com](http://www.suzanne-tarasieve.com).

L'exposition « Vincent Fournier. Uchronie », musée de la Chasse et de la Nature, 62, rue des Archives, 75003 Paris, [www.chassenature.org](http://www.chassenature.org), jusqu'au 17 septembre. L'exposition « Eva Jospin. Panorama », Fondation Thalie, 15, rue Buchholz, 1050 Bruxelles, 0032 2 446 03 43, [www.fondationthalie.org](http://www.fondationthalie.org), jusqu'au 15 juillet.